

COI Focus

SALVADOR

Retour au pays des ressortissants

12 juillet 2019

Cedoca

Langue de l'original : français

DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande de protection internationale. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual applications for international protection. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the application for international protection. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

Table des matières

Liste des sigles utilisés.....	3
Introduction	5
1. Contexte de la migration salvadorienne	6
2. Situation au retour en fonction des profils	9
2.1. Ressortissants ayant connu des problèmes avant leur départ	9
2.2. Autres ressortissants.....	11
Résumé	19
Bibliographie	20

Liste des sigles utilisés

CBS	Columbia Broadcasting System
CDHES	Comisión de Derechos Humanos de El Salvador
CEAR	Comisión Española de Ayuda al Refugiado
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CMS	Centre for Migration Studies
CNBC	Consumer News and Business Channel
CNN	Cable News Network
CRS	Congressional Research Service
DGME	Dirección General de Migración y Extranjería
DHS	Department of Homeland Security
Fedasil	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile
ICG	International Crisis Group
IDMC	Internal Displacement Monitoring Centre
IUDOP	Instituto Universitario de Opinión Pública
LAWG	Latin America Working Group
LCR	Lawyers for Civil Rights
LGBT	Lesbienne, gay, bisexuel, transgenre
NTCA	Northern Triangle of Central America
MSF	Médecins sans frontières
OE	Office des étrangers
OEA	Organisation des Etats américains
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
PDDH	Procuradería para la Defensa de los Derechos Humanos
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
RCF	Restablecimiento del Contacto entre Familiares
SSPAS	Servicio Social Pasionista
TAM	Tribunal Administrativo Migratorio
TPS	Temporary Protection Status
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	United Nations Children's Fund
USAID	United States Agency for International Development
WOLA	Washington Office on Latin America

WPR

World Press Review

Introduction

La présente recherche examine la situation des Salvadoriens rentrés au pays de façon volontaire ou sous la contrainte depuis 2015.

L'analyse se compose de deux parties. Dans la première partie, le Cedoca fournit quelques éléments contextuels sur la migration salvadorienne. Dans la seconde partie, le Cedoca présente sous une forme structurée les informations relatives aux problèmes éventuels rencontrés au retour, puisées dans des sources publiques et recueillies auprès d'experts.

Les sources utilisées proviennent essentiellement de rapports spécialisés, de la presse latino-américaine, d'instances (inter)nationales ou encore du monde académique. Le Cedoca a également consulté des experts.

Les dénominations en espagnol, par exemple d'instances officielles, d'universités ou encore d'organisations non gouvernementales (ONG), n'ont pas été traduites.

La situation des ressortissants rentrés au Salvador fait l'objet d'un suivi continu par le Cedoca. Si des changements fondamentaux ou des développements modifiant significativement la situation sur place devaient se produire, le présent COI Focus serait mis à jour le plus rapidement possible.

1. Contexte de la migration salvadorienne

Le nombre de migrants d'Amérique centrale aux Etats-Unis a quasi doublé entre 2000 et 2018, mais la tendance s'est ralentie à partir de 2009 en raison de la constance des expulsions¹, à raison d'environ 60 % depuis les Etats-Unis et 40 % depuis le Mexique en 2019².

Un documentaire diffusé par Audiovisuales Universidad Centroamericana José Simeón Cañas (AUCA) sur YouTube en décembre 2017 indique que le premier facteur de migration est le manque d'opportunités économiques au Salvador³.

D'après le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (United Nations High Commissioner for Refugees, UNHCR), 46.800 Salvadoriens ont demandé pour la première fois une protection internationale à travers le monde (essentiellement aux Etats-Unis et au Mexique) en 2018, ce qui représente la sixième nationalité d'origine⁴.

La Dirección General de Migración y Extranjería (DGME) rapporte le retour au pays de 26.496 Salvadoriens en 2018⁵. Les expulsés salvadoriens sont 20.000 en 2017, 20.538 en 2016 et 17.947 en 2010, d'après une étude intitulée *Central American Migration, Current changes and development implications*⁶ publiée en novembre 2018 par The Dialogue⁷.

L'analyse des données sur les personnes expulsées entre 2014 et 2017 et interceptées au cours de leur processus de migration irrégulière montre, d'après Infosegura⁸, que 49 % des expulsés salvadoriens proviennent des Etats-Unis, 45 % du Mexique, et seulement 6 % proviennent d'ailleurs. La sécurité comme motif invoqué pour la migration ne vient qu'en troisième place. Un résultat préliminaire de l'analyse croisée du lieu d'origine de l'expulsé et les indices de morts violentes en 2018 suggère que 21 communes concentrent des taux élevés d'expulsés (39 %) et simultanément des taux élevés d'homicides violents (25 %). Ces 21 communes appartiennent à celles où est appliqué le Plan *El Salvador Seguro*⁹. Infosegura n'explique pas le lien entre ces deux éléments¹⁰.

¹ The Dialogue, 11/2018, [url](#)

² The Sacramento Bee, 09/04/2019, [url](#)

³ AUCA via YouTube, 27/12/2017, [url](#)

⁴ UNHCR, 20/06/2019, [url](#)

⁵ DGME, 20/12/2018, [url](#) ; Sistema de monitoreo desplazamiento forzado en el Triangulo Norte de Centroamérica, 11/06/2019, [url](#)

⁶ The Dialogue, 11/2018, [url](#)

⁷ The Dialogue est un réseau de leaders au niveau mondial qui œuvre en faveur de la gouvernance démocratique, la prospérité et l'équité sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes.

⁸ Infosegura est un projet régional spécialisé dans la gestion de l'information destinée à soutenir l'élaboration de politiques publiques en matière de sécurité citoyenne en Amérique centrale, exécuté par le bureau régional du PNUD et financé par l'USAID.

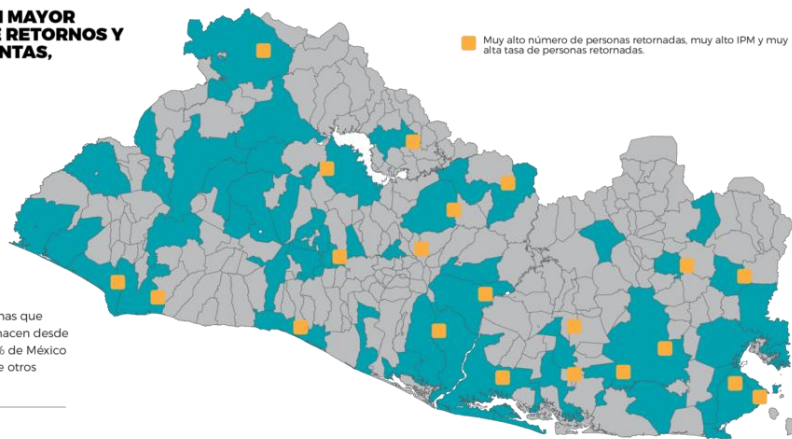
⁹ Ce plan a été élaboré par le Consejo Nacional de Seguridad Ciudadana y Convivencia, composé d'institutions de l'Etat, la Corporación de Municipalidades de la República de El Salvador, des églises, des médias, l'entreprise privée, des partis politiques, des membres de la société civile et de la communauté internationale. Il a été instauré le 29 septembre 2014.

¹⁰ Infosegura, s.d., [url](#)

MUNICIPIOS CON MAYOR PORCENTAJE DE RETORNOS Y MUERTES VIOLENTAS, 2014-2017

21 municipios concentran altos niveles de retorno (39%) y altos niveles de muertes violentas (25%).

El 49% de las personas que retornan al país, lo hacen desde Estados Unidos, 45% de México y 6% lo hacen desde otros destinos.



FUENTE: Elaboración propia con datos de la dirección General de Migración y Extranjería (DGME), MISP y DIGESTYC.

Communes avec le pourcentage le plus élevé d'expulsés et de morts violentes entre 2014 et 2017 (Infosegura)¹¹

En ce qui concerne plus spécifiquement les retours depuis la Belgique, l'Office des étrangers (OE) informe le Cedoca par courrier électronique le 17 juin 2019 qu'il n'y a eu aucun retour forcé dans la période 2015-2019 et précise qu'il n'y a pas d'accord de réadmission ou similaire avec cet Etat¹². L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) signale par courrier électronique le 23 juin 2019 que le nombre de retours volontaires au départ de la Belgique depuis 2015 se répartit ainsi : quatre en 2015, huit en 2016, deux en 2017, sept en 2018 et enfin un entre janvier et fin mai 2019, tous via différentes compagnies aériennes, uniquement sur des lignes commerciales¹³. Ni l'OIM ni l'OE ne communiquent à l'ambassade concernée le fait que les personnes renvoyées ont éventuellement demandé la protection internationale en Belgique¹⁴. Interrogée sur une procédure spécifique mise en place par l'OIM, celle-ci répond :

« La personne qui fait une demande de retour volontaire, obtiendra toutes les informations relatives au programme avant le départ. Sur demande, l'OIM peut organiser une session skype [sic] avec les collègues de l'OIM dans les pays d'origine. Durant la phase de préparation pré-départ, le conseiller de l'OIM et l'appliquant discutent ensemble des possibilités après le retour et du type de support auquel le bénéficiaire est éligible (suivant la grille de Fedasil). Vu que les ressortissants d'El Salvador bénéficient de l'exemption de Visa [sic] pour l'Europe, ils ne sont en pas éligible [sic] pour l'assistance à la réintégration, sauf pour les cas vulnérables (une demande d'exception doit être approuvée par Fedasil) »¹⁵.

Le Cedoca a pris contact avec l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil) pour demander si une telle exception avait été accordée et si oui pour quel type de profils. L'agence a répondu par courrier électronique le 25 juin 2019 qu'une exception a été approuvée en 2019 pour le retour volontaire d'une femme faisant état de menaces dans sa région d'origine¹⁶. Fedasil a confirmé dans un courrier électronique daté du 11 juillet 2019 qu'il s'agissait du seul cas pour la période 2015-juillet 2019¹⁷. Ensuite, le Cedoca a repris contact avec l'OIM au sujet de ce cas. L'organisation a expliqué dans un courrier électronique daté du 11 juillet 2019 que la personne rentrée au Salvador en

¹¹ Infosegura, s.d., [url](#)

¹² Verbauwheide G., conseiller à la section Identification et éloignements de la direction Contrôle intérieur de l'OE, courrier électronique, 17/06/2019

¹³ OIM, courrier électronique, 23/06/2019

¹⁴ OIM, courrier électronique, 23/06/2019 ; Verbauwheide G., conseiller à la section Identification et éloignements de la direction Contrôle intérieur de l'OE, courrier électronique, 17/06/2019

¹⁵ OIM, courrier électronique, 23/06/2019

¹⁶ Coordinateur de la Cellule retour volontaire de Fedasil, courrier électronique, 25/06/2019

¹⁷ Coordinateur de la Cellule retour volontaire de Fedasil, courrier électronique, 11/07/2019

2019 a sollicité son assistance à la réintégration. Le suivi consiste en une aide pratique comme par exemple le remboursement de certaines dépenses. Pour des raisons de confidentialité, l'OIM ne peut pas fournir davantage de détails sur le suivi individuel de ce cas, mais déclare qu'elle n'a pas été informée de problèmes survenant au retour, par exemple avec les gangs¹⁸.

L'OIM, l'UNHCR, et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) exécutent un *Programa Conjunto de Paz para la Generación Post Conflicto* présenté le 17 avril 2018, qui vise spécifiquement l'intégration professionnelle et le soutien psychosocial des migrants rentrés au Salvador¹⁹.

La suspension de l'application du statut de protection temporaire (Temporary Protection Status, TPS)²⁰ annoncée en janvier 2018²¹ par l'administration américaine devait initialement prendre effet le 9 septembre 2019²². D'après le rapport du Woodrow Wilson Centre intitulé *What if they return ? How El Salvador, Honduras and the United States could prepare for an effective reintegration of TPS beneficiaries*, publié le 29 juin 2019, la mesure concerne 251.526 Salvadoriens résidant aux Etats-Unis²³. L'UNHCR identifie parmi eux au moins 12.000 personnes avec un besoin de protection au retour²⁴. Plusieurs sources comme International Crisis group (ICG), le Latin America Working Group (LAWG), le Washington Office on Latin America (WOLA), la fondation Fundaungo et l'association Lawyers for Civil Rights (LCR), pensent que l'Etat salvadorien n'a pas la capacité d'absorber un flux d'une telle ampleur et craignent qu'une telle politique migratoire puisse avoir pour conséquence le renforcement des gangs et l'expansion de leurs activités criminelles²⁵. Un article paru dans *Time* le 14 mai 2019 explique que les bénéficiaires actuels restent protégés par la TPS jusqu'en janvier 2020²⁶. Le Woodrow Wilson Centre précise que suite à une injonction judiciaire du 3 octobre 2018, le Department of Homeland Security (DHS) a communiqué le 1^{er} mars 2019 que l'application de la TPS serait poursuivie pour une durée indéterminée dans l'attente de la clôture du procès Ramos v.Nielsen²⁷.

Par ailleurs, une décision prise en mars 2019 par l'administration américaine a aussi suspendu une aide financière aux pays du Triangle Nord²⁸, d'un minimum de 450 millions de dollars, qui servait à endiguer la migration en provenance d'Amérique centrale en direction du Mexique et des Etats-Unis²⁹. Au Salvador, l'aide était notamment destinée à prévenir la violence, combattre l'insécurité et améliorer le système judiciaire³⁰. Le site Internet de Consumer News and Business Channel (CNBC) rapporte en juin 2019 qu'il est probable que cette décision rencontre une âpre opposition au Congrès³¹. Le *Financial Times* relate le 17 juin 2019 qu'en dehors de la sphère politique, des analystes jugent aussi la mesure contreproductive³².

¹⁸ OIM, courrier électronique, 11/07/2019

¹⁹ OIM, 17/04/2018, [url](#)

²⁰ Ce statut prévoit aux Etats-Unis une protection d'immigration temporaire pour des personnes provenant d'un pays particulier qui ne peuvent y retourner en raison de situations d'urgence telles que le conflit armé ou la guerre civile, une catastrophe naturelle ou une épidémie, et d'autres circonstances extraordinaires et temporaires. Woodrow Wilson Center, 29/06/2019, [url](#)

²¹ CRS, 11/2018, [url](#)

²² Refugee Law Initiative, IDMC, 09/2018, [url](#) ; ICG, 26/11/2018, [url](#) ; ICG, 26/02/2018, [url](#)

²³ Woodrow Wilson Center, 29/06/2019, [url](#)

²⁴ UNHCR, 11/02/2019, [url](#)

²⁵ ICG, 19/12/2017, [url](#) ; LAWG, 11/01/2018, [url](#) ; ICG, 26/02/2018, [url](#) ; Fundaungo, 06/2018, [url](#) ; Centro Presente, Alianza Americas & LCR, 07/2018, [url](#) ; WOLA, 07/05/2019, [url](#)

²⁶ Time, 14/05/2019, [url](#)

²⁷ Woodrow Wilson Center, 29/06/2019, [url](#)

²⁸ Le Triangle Nord se compose du Guatemala, du Honduras et du Salvador.

²⁹ The Economist, 04/04/2019, [url](#) ; BBC via El Diario NY, 04/04/2019, [url](#)

³⁰ BBC via El Diario NY, 04/04/2019, [url](#)

³¹ CNBC, 17/06/2019, [url](#)

³² Financial Times, 17/06/2019, [url](#)

ICG prévoit en novembre 2018 que la situation ne peut qu'empirer avec l'augmentation du nombre d'expulsions depuis les Etats-Unis :

« As more Salvadorans are expelled from the U.S., the situation will only get worse. Having no jobs in El Salvador, and having been away for so long, the returnees are particularly exposed to rampant gang brutality. Extortion and constant fear will likely become the daily reality for thousands of them. Their children could face the biggest danger, as it's only a matter of time before the maras pick many of them out as targets »³³.

2. Situation au retour en fonction des profils

Les sources fournissant des informations sur la situation des Salvadoriens rentrés au pays après un séjour à l'étranger n'évoquent pas toutes la situation préalable au départ. Certaines précisent si cette situation était problématique ou non, d'autres ne le font pas. Le Cedoca a regroupé les informations en fonction de ces profils et en ordre chronologique.

2.1. Ressortissants ayant connu des problèmes avant leur départ

Suite à une mission sur le terrain en avril 2016, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) a publié en septembre 2016 un rapport qui explique que :

« Sans fournir d'autres renseignements, le PDDH [Procuradería para la Defensa de los Derechos Humanos] a signalé que les jeunes qui sont expulsés au Salvador risquent d'être à nouveau victimes des gangs à leur retour au pays »³⁴.

En juin 2017, Cristosal³⁵ et le Centre for Migration Studies (CMS) à New York publient une analyse de la situation des ressortissants du Triangle Nord de l'Amérique centrale (NTCA dans le texte) ayant fui violence et insécurité, et qui y ont été rapatriés par le Mexique ou les Etats-Unis :

« All continue to live in fear in their home countries, remain displaced, and most have not returned to their local communities for fear of reprisals. The government has not protected them upon their return, causing some cases to flee multiple times.

Interviewees reported that reintegration in countries of origin were often unsuccessful because of the persistence of threats and persecution upon return and the inability of NTCA governments to guarantee access to justice and the full exercise of rights.

Because of lack of confidence and fear of national authorities, many interviewees sought protection through subsequent attempts at emigration and internal displacement, resorting to family networks to evade persecutors and reintegrate into their countries of origin, while often accepting conditions that seriously restrict their personal freedoms.

Subsequent to 'voluntary return' or deportation, interviewees reported threats to their lives and physical integrity and suffered restrictions on their personal freedoms that raise serious concerns that the deportation policies of the United States and Mexico violate the well-established principle of non-refoulement »³⁶.

³³ ICG, 26/11/2018, [url](#)

³⁴ CISR, 09/2016, [url](#)

³⁵ Cristosal est une organisation régionale de défense des droits humains.

³⁶ CMS, Cristosal, 20/06/2017, [url](#)

Les quatre cas salvadoriens présentés dans l'étude concernent des personnes qui ont quitté le pays en raison de problèmes avec les gangs. L'analyse ne dit pas si le premier rencontre des problèmes au retour. Le second cas est celui d'un ex-membre de gang, qui a échappé à une tentative de meurtre pour avoir tardé à répondre au gang s'il le réintégrait ou non, et qui a ensuite fui clandestinement aux Etats-Unis. Expulsé de là, il a retrouvé au Salvador les mêmes problèmes qu'il avait fuis. Le troisième cas concerne une personne qui a fait condamner un membre de gang. Il a été menacé par l'épouse de ce dernier et craint la libération du membre du gang. Le quatrième cas est celui d'une famille dont plusieurs membres ont eu affaire à des gangs (recrutement, extorsion, harcèlement) au retour³⁷.

Un communiqué de presse du Fonds des Nations unies pour l'enfance (United Nations Children's Fund, UNICEF) paru en août 2018³⁸ résume un rapport de l'organisation consacrée à l'enfance sur la situation spécifique des mineurs de retour. Il affirme que les enfants et les familles qui émigrent en raison d'une menace de violence peuvent courir un risque encore plus important, s'ils sont forcés au retour sans aucun soutien ou protection, vers les communautés où ils étaient en danger auparavant. De nombreux expulsés finissent dans une situation précaire de déplacement interne car ils ne sont pas certains de retourner dans leur foyer³⁹.

En octobre 2018, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) explique que si une personne a d'abord fui son pays natal parce que sa vie était menacée, cette menace sera toujours présente à son retour. S'il est difficile de trouver la sécurité chez elle, cette personne n'aura d'autre choix que de quitter le pays à nouveau, ce que font beaucoup de gens⁴⁰.

Une enquête d'opinion menée par l'Instituto Universitario de Opinión Pública (IUDOP) en novembre et décembre 2018 contient la question suivante : « D'après vous, si une personne migre en raison de l'insécurité⁴¹ et est rapatriée ou expulsée ensuite, que peut-elle faire au retour au Salvador ? ». 32 % des personnes soumises à l'enquête ont répondu « migrer à nouveau vers un autre pays », 18 % « demander de l'aide à l'Etat », 16,5 % « demander de l'aide à des membres de la famille ou à des amis », 12,6 % « ne pas retourner à leur maison (changer de domicile) », 9,2 % « retourner au pays d'où elle a été rapatriée/expulsée », 5,5 % « demander de l'aide à une église », 5,2 % « elle ne peut rien faire », le pourcentage restant concerne d'autres réponses non spécifiées⁴².

Consultée par le Cedoca le 21 mai 2019 sur la situation des Salvadoriens rentrés au pays, la direction des droits humains du Servicio Social Pasionista (SSPAS), Verónica Reyna, répond par courrier électronique les 24 et 25 mai 2019 :

« Dans le cas des personnes qui ont quitté le pays en raison de menaces, surtout des menaces de la part des gangs ou d'agents de l'Etat, elles peuvent vraiment courir un risque réel, vu que l'étendue territoriale du pays est petite et que les gangs sont présents quasi sur l'entièreté du territoire. Une menace de mort peut s'exécuter très facilement si la personne ne dispose pas de moyens pour changer substantiellement ses conditions de vie, c'est-à-dire, si la personne ne dispose pas d'un pouvoir d'achat élevé, elle ne pourrait pas garantir sa sécurité personnelle, ni protéger effectivement sa vie. Les institutions gouvernementales ont peu de capacités de protection, quasi minimales, et quelques fois, elles ont des liens directs avec le crime organisé ou les gangs. Aussi, dans certains cas, ce sont ces instances de sécurité (la police, par exemple) elles-

³⁷ CMS, Cristosal, 20/06/2017, pp. 33-44, [url](#)

³⁸ UNICEF, 14/08/2018, [url](#)

³⁹ UNICEF, 14/08/2018, [url](#)

⁴⁰ MSF, 19/10/2018, [url](#)

⁴¹ L'énoncé ne précise pas s'il s'agit de l'insécurité ambiante ou d'une situation personnelle d'insécurité.

⁴² IUDOP, UCA, 01/2019, [url](#)

mêmes qui menacent la population, ce qui réduit d'autant les possibilités de protection [traduction⁴³] »⁴⁴.

Un rapport diffusé par le Sistema de Monitoreo Desplazamiento Forzado en El Triangulo Norte de Centroamérica en juin 2019 explique que certaines personnes déplacées décident d'émigrer lorsqu'elles ne trouvent pas de solution durable à leur situation d'insécurité. Quand elles sont expulsées, elles retournent à une situation de déplacement interne puisqu'elles ne peuvent pas rentrer dans leur commune d'origine en raison de la violence qui les a fait fuir. Pour ces personnes, le retour aggrave les facteurs qui ont initialement provoqué l'émigration, car le fait violent qui a forcé à la migration peut encore être présent⁴⁵.

2.2. Autres ressortissants

Ce titre renvoie à la fois aux ressortissants n'ayant pas connu de problèmes avant leur départ, et aux ressortissants dont les sources ignorent ou ne précisent pas la situation avant le départ.

Les lignes directrices de l'UNHCR publiées en mars 2016 énoncent que certains Salvadoriens rentrés de l'étranger sont susceptibles de subir de l'extorsion de la part de gangs⁴⁶.

Suite à une mission sur le terrain en avril 2016, la CISR a publié en septembre 2016 un rapport qui explique que :

« Certaines personnes ayant été expulsées de l'étranger sont contraintes de déménager ailleurs au pays à leur retour au Salvador. Selon la Fondation Cristosal, à leur arrivée dans leur communauté, ces personnes sont interrogées par les gangs. Le professeur Gaborit a signalé que de nombreux expulsés sont en déplacement constant, déménageant [...] 'deux ou trois fois dans le seul but d'accumuler assez d'argent pour quitter à nouveau le pays' »⁴⁷.

Un rapport conjoint publié en décembre 2016 par des ONG sur les politiques mises en place pour assister les personnes expulsées vers le Triangle Nord d'Amérique centrale mentionne la persistance de la stigmatisation sociale des personnes expulsées, les associant à des groupes criminels ou en marge de la loi. Pourtant, le rapport stipule que l'information statistique disponible démontre que les expulsés qui ont des antécédents pénaux ne constituent qu'une minorité⁴⁸.

L'OIM publie le 1^{er} janvier 2017 un article faisant état d'une réunion entre l'OIM, l'Organisation des Etats américains (OEA) et l'UNHCR sur les défis de la réintégration des migrants rentrés au Salvador.

⁴³ Las personas que vuelven del extranjero se encuentran en básicamente las mismas condiciones que el resto, a menos que sea evidente algún cambio en su capacidad adquisitiva y, por tanto, puedan llegar a ser extorsionadas por las pandillas o otros grupos criminales. Las personas que regresan del extranjero no conforman* una pandilla solo por el hecho de regresar de fuera del país. Algunas personas, que pueden tener vínculos delictivos, pudieran integrarse a alguna estructura del crimen, pero no es una norma.

En el caso de las personas que han salido del país por amenazas, sobre todo amenazas por pandillas o por agentes del Estado, sí pueden estar en un riesgo real, ya que la extensión territorial del país es pequeña y la presencia de pandillas en casi en todo el territorio. El cumplimiento de una amenaza de muerte puede ser fácilmente efectiva si la persona no cuenta con los recursos para cambiar sustantivamente sus condiciones de vida, es decir, si la persona no cuenta con una capacidad adquisitiva alta, no pudiera garantizar su seguridad personal ni proteger efectivamente su vida. Las instituciones gubernamentales tienen pocas capacidades de protección, casi mínimas, y algunas veces tienen vínculos directos con crimen organizado o pandillas. También, en algunos casos, son las mismas instituciones de seguridad (policía, por ejemplo) quienes amenazan a la población, con lo cual las posibilidades de protección son aún menores.

⁴⁴ Reyna V., Direction des droits humains du SSPAS, courriers électroniques, 24/05/2019, 25/05/2019

⁴⁵ Sistema de Monitoreo Desplazamiento Forzado en El Triangulo Norte de Centroamérica, 11/06/2019, [url](#)

⁴⁶ UNHCR, 03/2016, [url](#)

⁴⁷ CISR, 09/2016, [url](#)

⁴⁸ Fundaungo, 12/2016, [url](#)

L'article signale qu'ils font fréquemment l'objet de discrimination, et celle-ci est généralement liée à la délinquance (même si la plupart d'entre eux n'avaient pas d'antécédents avec la justice en 2015)⁴⁹.

Juan José Martínez, un anthropologue étudiant les gangs du Salvador, cité dans *The New Yorker* le 15 janvier 2017, relève que de nombreux Salvadoriens stigmatisent les expulsés, car ils les associent aux milieux criminels ultra violents. Les expulsés sont, en raison d'un tatouage, d'une façon de parler ou de s'habiller, (mé-)pris pour des membres de gangs et agressés tant par des policiers que par des membres de gangs⁵⁰.

Le 11 janvier 2018, LAWG rapporte, suite à une mission au Salvador mi-2017, que les Salvadoriens expulsés peuvent à leur retour être victimes d'assassinat, d'extorsion ou de menace directe sur leur vie. Les risques sont encore plus importants dans le cas de Salvadoriens expulsés mineurs non accompagnés, femmes, jeunes, LGBT. Les migrants peuvent être ciblés au retour pour diverses raisons : ils pouvaient déjà être menacés avant leur départ, le contrôle de la communauté par le gang peut s'être accru, ils peuvent être perçus comme revenant des Etats-Unis avec de l'argent et devenir des cibles d'extorsion. Ils sont nombreux à subir des restrictions à leurs libertés individuelles, particulièrement les mineurs non accompagnés et les jeunes. Souvent, les expulsés sont stigmatisés car perçus comme des criminels⁵¹.

En janvier 2018, un article publié dans *The Guardian* explique que les gangs ciblent les expulsés, qu'ils perçoivent comme aisés et « ripe for extorsion ». Les jeunes filles risquent particulièrement d'être tuées ou de subir des violences sexuelles en guise de punition pour avoir osé quitter le pays⁵².

En avril 2018, la rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays observe dans son rapport consécutif à la mission d'août 2017 :

« Civil society groups and media sources have documented a significant number of incidents across Northern Triangle countries, in which those who had been returned to their countries, including El Salvador, had been killed by gangs or returned to highly precarious situations ».

« Many displaced by violence end up joining irregular migrant routes. They frequently find themselves detained, deported and returned to El Salvador, where they may return to a situation of risk, internal displacement, continuing threats and diminished resources. For young persons, young women and members of the lesbian, gay, bisexual, transgender and intersex community in particular, this creates a downward spiral of vulnerability as resources dwindle and their vulnerability increases »⁵³.

Un rapport commandé par la Banque américaine de développement à la fondation Fundaungo, intitulé *Personas migrantes retornadas, género y acceso a servicios sociales en El Salvador* et paru en juin 2018, mentionne que les Salvadoriens expulsés souffrent de discrimination et de stigmatisation. Le rapport signale aussi qu'ils affirment subir de l'extorsion et voient leur liberté de circuler entravée par les gangs⁵⁴.

Au terme d'une mission sur le terrain (au Salvador du 30 mai au 1^{er} juin 2018), l'association LCR a publié le 5 juin 2018 un rapport sur le retour de Salvadoriens et de Honduriens à qui la TPS a été retirée aux Etats-Unis, intitulé *Tantamount to a death sentence: Deported TPS recipients will experience extreme violence and poverty in Honduras and El Salvador*. Le chapitre consacré au

⁴⁹ OIM, 07/01/2017, [url](#)

⁵⁰ The New Yorker, 23/01/2017, [url](#)

⁵¹ LAWG, 11/01/2018, [url](#)

⁵² The Guardian, 13/01/2018, [url](#)

⁵³ United Nations Human Rights Council, 23/04/2018, [url](#)

⁵⁴ Fundaungo, 06/2018, [url](#)

Salvador présente un paragraphe intitulé *Deported immigrants are prime targets for violence and extortion* qui précise :

« Experts agreed that TPS recipients who return to El Salvador will be at risk for extortion and death, and that this risk is especially great for young people – particularly men ages 13-21 – due to police and gang violence. As in Honduras, deported immigrants are perceived by gangs as having access to money through personal savings and relatives abroad. This makes them particularly vulnerable to gang extortions and/or recruitment. Any deported TPS beneficiary would be ‘marked’, extorted, and likely killed by gang members. In fact, a growing number of deported immigrants have been found dead within weeks and even days of arriving in El Salvador.¹⁶ If TPS recipients are forced to return to El Salvador, they will likely be unable to find a job, will face poverty and violence, and may be killed by gangs. As a noted community advocate explained: ‘Deported immigrants are unfamiliar with the country conditions and gang dynamics. They don’t understand that they have to ‘pay rent’ to gang members to stay alive’⁵⁵.

Le 7 juin 2018, Cable News Network (CNN) relate que « Young and dislocated men like Josue Lara and Oscar Morales Flores are prime targets for gangs. They are considered naive, vulnerable and comparatively wealthy for El Salvador, even though many of them came there with nothing »⁵⁶.

Le communiqué de presse de l’UNICEF paru en août 2018⁵⁷ affirme que les enfants et les familles doivent affronter la stigmatisation une fois rentrés dans leur communauté, ce qui peut rendre difficile la réintégration à l’école pour les enfants et l’obtention d’un emploi pour les adultes⁵⁸.

Faisant référence à l’étude susmentionnée⁵⁹ basée sur seize entretiens menés entre janvier et mars 2017, Cristosal et l’Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) rappellent les points suivants dans un rapport paru en septembre 2018. Plusieurs personnes interrogées ont dit ne pas avoir été dans la possibilité de se réintégrer en raison de la persécution ou des menaces auxquelles elles étaient confrontées. De nombreuses personnes ont affirmé qu’une fois rentrées au pays, elles faisaient face aux mêmes dangers qui les avaient poussées au départ. Six des seize personnes ont précisé avoir subi peu après leur retour des menaces, un viol, le meurtre d’un membre de famille, une tentative de meurtre, de mauvais traitements et de l’extorsion. Dans tous les cas, les auteurs étaient des membres de gangs. Les données de la DGME pour les années 2016 et 2017 montrent que de tous les rapatriés qui ont fui le pays pour échapper à la violence, seulement 60 % retournent à l’endroit qu’ils ont fui. D’après Cristosal et le CMS, ces données donnent de la crédibilité à l’idée que ces menaces mettent les rapatriés en situation de risque accru de déplacement interne⁶⁰.

A la demande de l’IDMC, l’institut universitaire londonien Refugee Law Initiative dépeint dans une étude de septembre 2018 de nombreux risques pour ceux qui rentrent au Salvador. Pour les uns, le risque est lié au besoin de protection qui les a poussés à quitter le pays. Pour les autres, le risque peut survenir en raison de leur qualité de Salvadorien revenant de l’étranger. En effet, les gangs présument qu’ils ont de l’argent, et tentent de leur en extorquer. Si le Salvadorien revenu au pays est incapable de s’intégrer socialement et économiquement, il peut être sujet au recrutement par les gangs. Surtout les jeunes constituent un des meilleurs viviers de recrutement pour les gangs. Les Salvadoriens rapatriés qui sont dans l’incapacité de retourner vers leur lieu d’origine ont tendance à quitter le pays à nouveau, souvent dès leur arrivée. Ceci est particulièrement le cas lorsqu’ils ont fait appel à un passeur, dans la mesure où leur achat leur permet cinq tentatives pour rejoindre les Etats-Unis. D’autres dans la même situation deviendront des déplacés internes. Au retour, le risque n’est pas

⁵⁵ Centro Presente, Alianza Americas & LCR, 07/2018, [url](#)

⁵⁶ CNN, 07/06/2018, [url](#)

⁵⁷ UNICEF, 14/08/2018, [url](#)

⁵⁸ UNICEF, 14/08/2018, [url](#)

⁵⁹ CMS, Cristosal, 20/06/2017, [url](#)

⁶⁰ IDMC, Cristosal, 09/2018, [url](#)

moins que lors du départ, voire peut augmenter en guise de punition ou de représailles suite au départ. Ainsi, des personnes rapatriées ont été violées et tuées une fois de retour au pays, et parfois endéans les quelques jours de l'arrivée. Dans ces cas, les médias ont tendance à ne pas préciser si le besoin de protection était antérieur au départ ou consécutif au retour. Les médias ne précisent pas non plus l'éventuelle protection offerte par l'Etat au retour. Les Salvadoriens ayant quitté le pays pour d'autres raisons que la violence peuvent à leur retour faire l'objet d'extorsion par les gangs. D'autres, qui rencontreraient des difficultés d'intégration socio-économique, pourraient être davantage vulnérables au recrutement dans des gangs et à des activités criminelles. Environ 200.000 Salvadoriens devraient revenir au pays suite à la révocation par les Etats-Unis de la TPS⁶¹.

Anne-Catherine Brigida, une journaliste couvrant l'immigration, les droits humains et l'Amérique centrale, a publié un article dans World Press Review (WPR) le 9 octobre 2018. Elle y explique que les Salvadoriens expulsés sont stigmatisés au Salvador, surtout ceux portant des tatouages. Elle décrit comment ils sont identifiables :

« Gangs can recognize deportees by the way they dress, which is influenced by American brands and style. Deportees also have a different way of speaking Spanish that is easily identifiable. Since they grew up in Latino communities in the U.S., some deportees use slang words from other Latin American countries that are not common in El Salvador. They also pepper their Spanish with English words that monolingual Salvadorans don't understand »⁶².

Dans l'article, elle parle du harcèlement policier dont sont victimes en particulier des ex-membres de gangs (arrestations arbitraires, meurtres maquillés en affrontements entre un membre de gang et la police, agressions physiques). Se basant sur diverses sources, Anne-Catherine Brigida rapporte 70 meurtres de personnes expulsées depuis 2013. Elle identifie une affiliation antérieure à un gang ou le port de tatouages comme un facteur de risque supplémentaire. Elle mentionne qu'il existe un groupe de soutien pour des expulsés, qu'on appelle aussi des *desarraigados*, des déracinés⁶³.

L'UNHCR anticipe un nombre croissant d'expulsés depuis les Etats-Unis suite aux larges caravanes de migrants et à l'expiration annoncée de la TPS. Un rapport de l'UNHCR prévoit en février 2019 à leur sujet :

« Many deportees are likely to have protection concerns which will require significant efforts to consolidate early identification and referral mechanisms and increase community-based interventions and humanitarian assistance »

et considère comme deux de ses priorités en ce qui concerne les expulsés :

« Support the State's capacity to identify, assist and refer cases of IDPs and deportees with protection needs through the construction, staffing support and training for ten Offices for the Attention to Victims (OLAVs).

Promote livelihood initiatives with particular emphasis on youth and women networks for IDPs and deportees with protection needs »⁶⁴.

Un article paru en janvier 2019 dans Columbia Broadcasting System (CBS) fait état de stigmatisation des Salvadoriens ayant résidé à l'étranger⁶⁵.

⁶¹ Refugee Law Initiative, IDMC, 09/2018, [url](#) ; ICG, 26/11/2018, [url](#)

⁶² WPR, 09/10/2018, [url](#)

⁶³ WPR, 09/10/2018, [url](#)

⁶⁴ UNHCR, 11/02/2019, [url](#)

⁶⁵ CBS, 20/01/2019, [url](#)

Le Tribunal Administrativo Migratorio (TAM) du Costa Rica mentionne dans son rapport sur le Salvador publié en février 2019 que, parmi les personnes qui font l'objet d'extorsion de la part des gangs, se trouvent des personnes expulsées vers le Salvador⁶⁶.

Le 29 février 2019, un article publié par la National Broadcasting Company (NBC) évoque le meurtre de personnes expulsées LGBT, en particulier des femmes transgenres⁶⁷.

En février 2019, la Comisión Española de Ayuda al Refugiado (CEAR) publie un rapport consacré aux victimes de gangs d'Amérique centrale et qui contient de nombreux témoignages sous des pseudonymes. Jonathan témoigne que des garçons et des filles, expulsés des Etats-Unis, qui n'avaient pas nécessairement de problèmes avec les gangs lors du départ du pays, pour le seul fait d'arriver en tant que nouveau dans un quartier, rencontrent des problèmes avec les *maras*. Expulsée du Canada où sa demande de protection a été rejetée, Milagros a un jour été plaquée au sol pendant que d'autres *mareros* ont violé sa fille qui l'accompagnait⁶⁸. En avril 2019, Carlos Berzosa, président du CEAR, s'est exprimé lors de la présentation d'un court métrage sur les violences des gangs dans le Triangle Nord. Il considère que le renvoi des Salvadoriens ayant demandé une protection internationale vers leur pays équivaut en quelque sorte à une condamnation à mort⁶⁹. Le même mois, un article de presse rapporte le témoignage d'une personne originaire du Salvador ayant demandé une protection internationale qui dit craindre la mort en cas de retour⁷⁰.

Le Cedoca a demandé à Gabriela Richard Rodríguez, juge présidente du Tribunal administratif migratoire du Costa Rica, si les Salvadoriens rentrés au pays, après avoir demandé la protection internationale à l'étranger, ou après avoir simplement résidé à l'étranger, constituent un groupe à risque particulier. Elle a répondu par courrier électronique les 17 et 24 mai 2019 que :

« Les personnes salvadoriennes qui rentrent dans leur pays d'origine après avoir passé du temps à l'étranger peuvent par la suite faire l'objet de menaces, d'extorsion entre autres, parce que les gangs, en raison de leur contrôle territorial, savent qui peut avoir des moyens soit parce qu'ils ont travaillé à l'étranger, soit parce qu'ils ont effectué des transferts. Le Tribunal administratif migratoire du Costa Rica a identifié des cas qui présentent ces circonstances de menaces envers des personnes qui ont passé du temps hors du Salvador pour travailler ou pour envoyer des transferts à des membres de leur famille. De plus, il a pu corroborer cette information sur base de visites au pays d'origine Le Salvador, au cours desquelles des victimes de ce type d'extorsion et de menaces ont été interrogées, ainsi que différentes autorités qui ont confirmé des situations d'extorsion de la part des gangs envers cette catégorie de personnes [traduction⁷¹] »⁷².

Un article de presse paru le 8 février 2019 aborde le retour au Salvador sans évoquer la violence. Il porte plus précisément sur la réinsertion économique des migrants rentrés au Salvador en relatant la

⁶⁶ TAM, Ministerio de Gobernación y Policía Costa Rica, 02/2019

⁶⁷ NBC, 21/02/2019, [url](#)

⁶⁸ CEAR, 02/2019, [url](#)

⁶⁹ Tercera Información, 06/04/2019, [url](#)

⁷⁰ Notimérica, 05/04/2019, [url](#)

⁷¹ Las personas salvadoreñas que retornan a sus países de origen después de haber estado tiempo fuera pueden ser objeto después de amenazas, extorsiones entre otras cosas, debido a que pandillas y maras al tener tanto control territorial saben que pueden venir con recursos por haber estado trabajando fuera o que han enviado remesas. El tribunal Administrativo Migratorio en Costa Rica ha identificado casos que muestran estas circunstancias de amenazas a personas que han estado fuera de El Salvador por un tiempo trabajando o enviando remesas a sus familiares. Además ha podido corroborar esta información a partir de visitas a país de origen a El Salvador, en las cuales se han entrevistado víctimas de este tipo de extorsiones y amenazas, así como diferentes autoridades que han confirmado situaciones de extorsión a esta población por parte de maras y pandillas.

⁷² Richard Rodríguez G., juge présidente, TAM du Costa Rica, courriers électroniques, 17/05/2019, 24/05/2019

réussite relative d'initiatives de réinsertion telles que l'Association des femmes actives travaillant unies pour un futur meilleur⁷³.

Consultée par le Cedoca le 21 mai 2019 sur le même sujet, la direction des droits humains du SSPAS, Verónica Reyna, répond par courrier électronique les 24 et 25 mai 2019 :

« Les Salvadoriens qui reviennent de l'étranger se trouvent fondamentalement dans les mêmes conditions que les autres, à moins qu'il soit évident que leur pouvoir d'achat a changé et que, dès lors, ils peuvent être amenés à subir de l'extorsion de la part des gangs ou autres groupes criminels. Les personnes qui rentrent depuis l'étranger n'intègrent pas nécessairement un gang seulement du fait de rentrer de l'étranger. Quelques personnes, qui peuvent avoir des liens avec des délinquants pourraient s'intégrer dans une structure criminelle, mais ce n'est pas la norme [traduction⁷⁴] »⁷⁵.

Egalement sollicitée par le Cedoca, la coordinatrice nationale de l'unité de monitoring de Cristosal, Karla Rodríguez, répond le 1^{er} juin 2019 par courrier électronique que les Salvadoriens qui reviennent au pays après l'avoir quitté pour des raisons pas nécessairement liées à la violence présentent la même vulnérabilité que des Salvadoriens n'ayant pas quitté le pays, et ce, en démontrant le niveau de violence exceptionnel qui règne au Salvador. Interrogée quant à d'éventuelles différences face à la violence entre les Salvadoriens n'ayant pas émigré et ceux rentrés de l'étranger, elle apporte la précision suivante dans son courrier électronique du 12 juin 2019 :

« Le risque pour une personne qui vient de l'étranger est élevé parce qu'elle peut être perçue par les groupes en marge de la loi comme disposant de suffisamment de ressources pour payer l'extorsion ou pour faire l'objet d'autres délits. Ce risque augmente si la personne s'établit nouvellement dans le pays et fonde un commerce ou une autre entreprise parce qu'on peut lui extorquer des sommes importantes, vu qu'elle peut être perçue comme ayant suffisamment d'argent et qu'elle n'a pas besoin que les affaires prospèrent pour en retirer des bénéfices nécessaires pour payer l'extorsion. Dans ce sens, elle peut être perçue comme une source d'argent instantané pour l'extorsion, de par le fait même qu'elle vient de l'extérieur et qu'elle a la capacité de lancer une affaire. Je dois clarifier que j'ai donné comme exemple l'extorsion, mais qu'en réalité,

⁷³ IPS, 08/02/2019, [url](#)

⁷⁴ Las personas que vuelven del extranjero se encuentran en básicamente las mismas condiciones que el resto, a menos que sea evidente algún cambio en su capacidad adquisitiva y, por tanto, puedan llegar a ser extorsionadas por las pandillas o otros grupos criminales. Las personas que regresan del extranjero no conforman* una pandilla solo por el hecho de regresar de fuera del país. Algunas personas, que pueden tener vínculos delictivos, pudieran integrarse a alguna estructura del crimen, pero no es una norma.

En el caso de las personas que han salido del país por amenazas, sobre todo amenazas por pandillas o por agentes del Estado, sí pueden estar en un riesgo real, ya que la extensión territorial del país es pequeña y la presencia de pandillas en casi en todo el territorio. El cumplimiento de una amenaza de muerte puede ser fácilmente efectiva si la persona no cuenta con los recursos para cambiar sustantivamente sus condiciones de vida, es decir, si la persona no cuenta con una capacidad adquisitiva alta, no pudiera garantizar su seguridad personal ni proteger efectivamente su vida. Las instituciones gubernamentales tienen pocas capacidades de protección, casi mínimas, y algunas veces tienen vínculos directos con crimen organizado o pandillas. También, en algunos casos, son las mismas instituciones de seguridad (policía, por ejemplo) quienes amenazan a la población, con lo cual las posibilidades de protección son aún menores.

⁷⁵ Reyna V., Direction des droits humains du SSPAS, courriers électroniques, 24/05/2019, 25/05/2019

elle peut faire l'objet de tous les délits auxquels sont confrontés les citoyens qui résident de manière permanente dans le pays [traduction⁷⁶] »⁷⁷.

Blanca Rodríguez, coordinatrice nationale pastorale du migrant auprès du Synode luthérien salvadorien, répond à la sollicitation du Cedoca le 5 juin 2019 qu'au-delà de la difficulté de l'insertion professionnelle : « Je pense que oui, pour toutes les personnes qui rentrent, il y a un risque élevé d'être identifié et assailli par des membres des gangs [traduction⁷⁸] »⁷⁹. Lorsque le Cedoca lui a demandé de préciser si elle avait connaissance de cas spécifiques, elle a répondu le 7 juin 2019 par courrier électronique : « [...] par rapport à ces cas, oui nous avons eu des cas de personnes expulsées qui ont dû émigrer à nouveau de façon clandestine, en raison de réapparition de menaces et de risques liés aux gangs [traduction⁸⁰] ». Elle précise que les cas enregistrés par le Synode sont relativement peu nombreux et qu'elle ne peut pas dire si ce nombre est représentatif par rapport au nombre d'expulsés qui reviennent chaque jour⁸¹.

Miguel Montenegro, directeur de la Comisión de Derechos Humanos de El Salvador (CDHES), explique par courrier électronique le 5 juin 2019 qu'il peut exister, en ce qui concerne les expulsés, des cas non dénoncés d'extorsion par peur de perdre la vie⁸².

Dans un courrier électronique daté du 23 juin 2019, l'OIM signale que :

« Jusqu'à présent aucun retourné n'a eu de problème avec les autorités nationales à son retour. D'un point de vue opérationnel, nous encourageons à éviter les arrivées durant la nuit, par mesure de sécurité »⁸³.

Le 11 juillet 2019, l'organisation internationale précise par courrier électronique qu'elle n'a pas non plus été informée de problèmes au retour avec les gangs. Interrogée sur les conditions de sécurité, elle précise : « Ons kantoor ligt in een veilige buurt aangezien het in nabijheid is van de Amerikaanse Ambassade » et répond plus généralement :

« Het is inderdaad ingewikkeld om de ondersteuning uit te voeren als de terugkeerders uit een van de gevaarlijkere regio's komt. In dit geval vragen we aan de persoon om naar het kantoor te komen en proberen we de ondersteuning uit te voeren vanuit de veilige regio's. Als de persoon ver van de hoofdstad woont spreken we af op een veilige locatie 'in het midden'. Monitoring en evaluatie is

⁷⁶ El riesgo de la persona que viene del extranjero es alta debido a que puede ser percibido por parte de grupos fuera de la ley como con recursos suficientes para pagar extorsiones o para ser objeto de otros delitos. Este riesgo se aumenta si la persona se establece nuevamente en el país y funda un negocio u otro emprendimiento porque puede ser extorsionado con sumas altas, debido a que puede ser percibido que tiene el dinero suficiente y no necesita que el negocio prospere para obtener ganancias y de estas pagar. En este sentido, puede ser percibido como una fuente de dinero instantánea para la extorsión, por el mismo hecho de que han venido del exterior y tienen la capacidad de poner un negocio. Debo aclarar que he puesto como ejemplo la extorsión, pero en realidad pueden ser objeto de todos los delitos a los que se enfrentan los ciudadanos que residen de manera permanente en el país.

⁷⁷ Rodríguez K., coordinatrice nationale de l'Unité de monitoring, Cristosal El Salvador, courriers électroniques, 01/06/2019, 12/06/2019

⁷⁸ creo que si, para todas las personas que regresen es un alto riesgo poder ser identificado y asediado por miembros de las maras

⁷⁹ Rodríguez B., coordinatrice nationale pastorale du migrant, Synode luthérien salvadorien, courrier électronique, 05/06/2019

⁸⁰ si ya hemos encontrados casos de personas deportadas que hay tenido que remigrar de forma irregular por reincidencia de amenazas y riesgos con las pandillas. Son relativamente pocos pero ya tenemos casos registrados, pero no podría decir que eso es representativo por el momento, en relación a la gran cantidad de deportaciones que hay a diario, Pero eso solo es en el caso nuestro, puede ser que en otras instituciones la incidencia de casos sea mayor

⁸¹ Rodríguez B., coordinatrice nationale pastorale du migrant, Synode luthérien salvadorien, courrier électronique, 07/06/2019

⁸² Montenegro M., directeur du CDHES, courrier électronique, 05/06/2019

⁸³ OIM, courrier électronique, 23/06/2019

vaak heel complex omdat we niet ter plaatse kunnen gaan. Vaak moeten we evaluatie gesprekken houden via telefoon en sturen de personen in kwestie via email foto's door »⁸⁴.

Au sujet du retour potentiel de Salvadoriens qui cesseront de bénéficier de la TPS aux Etats-Unis, le Woodrow Wilson Centre écrit le 29 juin 2019 :

« Of particular concern to many will be that they may not be able to return to their communities of origin because of the increase in violence and gang presence over the past twenty years. As a result, the limited familial and social ties they might still have in these communities could prove unhelpful if the security situation there is adverse. Furthermore, they will undoubtedly be aware of their own and their children's particular vulnerability to extortion and gang pressure, due to perceptions (mostly correct) that they either have resources or have access to resources through connections in the United States »⁸⁵.

⁸⁴ OIM, courrier électronique, 11/07/2019

⁸⁵ Woodrow Wilson Center, 29/06/2019, [url](#)

Résumé

D'après les sources consultées, le motif principal de l'émigration depuis le Salvador est le manque d'opportunités économiques.

Les flux migratoires prennent essentiellement la direction du Mexique et des Etats-Unis. Le flux s'est ralenti vers les Etats-Unis depuis 2009 en raison de la constance des expulsions. En 2018, près de 26.500 Salvadoriens ont été expulsés vers le Salvador. Entre 2015 et fin mai 2019, il n'y a, depuis la Belgique, pas eu de retours forcés, mais 22 retours volontaires.

L'OIM, l'UNHCR et le PNUD ont démarré en avril 2018 un programme d'intégration professionnelle et de soutien psychosocial à l'attention des Salvadoriens qui rentrent au pays.

L'administration des Etats-Unis cherche à suspendre la protection temporaire et l'aide financière aux pays du Triangle Nord.

Les Salvadoriens qui ont connu des problèmes de sécurité avant leur départ, ont été, selon les sources, victimes à leur retour d'actes criminels, de déplacement interne, d'extorsion, de mauvais traitements, de menaces contre leur vie et leur intégrité physique, de restrictions à leur liberté personnelle, de tentative de meurtre, de viol, ou encore, ont vu un membre de leur famille se faire assassiner.

S'agissant des Salvadoriens qui n'ont pas connu de problèmes de sécurité avant leur départ, ou dont les sources ne précisent pas quelle était leur situation avant leur départ du pays, ils ont pu, à leur retour, ne pas avoir de problèmes ou avoir l'un des/ou plusieurs des problèmes suivants : agression, discrimination, extorsion, harcèlement policier, menaces, meurtre, déplacement, recrutement par les gangs, stigmatisation, viol (personnellement ou d'un membre de la famille) et/ou violence.

Bibliographie

Contacts directs

Coordinateur de la Cellule retour volontaire de l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil), courriers électroniques, 25/06/2019, 11/07/2019, info@fedasil.be

Montenegro M., directeur, Comisión de Derechos Humanos de El Salvador (CDHES), courrier électronique, 05/06/2019, cdheselsalvador@gmail.com

Organisation internationale pour les migrations (OIM), courriers électroniques, 23/06/2019, 08/07/2019, 10/07/2019, 11/07/2019, iombrussels@iom.int

Reyna V., Direction des droits humains du Servicio Social Pasionista (SSPAS), courriers électroniques, 24/05/2019, 25/05/2019, veronica.reyna.sspas@gmail.com

Richard Rodríguez G., juge presidente, Tribunal administratif migratoire (TAM) du Costa Rica, courriers électroniques, 17/05/2019, 24/05/2019, grichard@mgp.go.cr

Rodríguez B., coordinatrice nationale pastorale du migrant, Synode luthérien salvadorien, courriers électroniques, 05/06/2019, 07/06/2019, blancairmas@gmail.com

Rodríguez K., coordinatrice nationale de l'Unité de monitoring, Cristosal El Salvador, courriers électroniques, 01/06/2019, 12/06/2019, karla.rodriguez@crystal.org

Verbauwhede G., conseiller à la section Identification et éloignements de la direction Contrôle intérieur de l'Office des étrangers (OE), courrier électronique, 17/06/2019, geert.verbauwhede@dofi.fgov.be

Sources écrites et audiovisuelles

Amnesty International (AI), *No safe place. Salvadorans, Guatemalans and Hondurans seeking asylum in Mexico based on their sexual orientation and/or gender identity*, 11/2017, <https://www.amnesty.org/download/Documents/AMR0172582017ENGLISH.PDF> [consulté le 17/05/2019]

Asamblea legislativa de la República de El Salvador, *Decreto 655, Ley especial para la protección y desarrollo de la persona migrante Salvadoreña y su familia*, 14/04/2011, <https://www.asamblea.gob.sv/sites/default/files/documents/decretos/17709352-E741-42A4-8A0A-C3629BFA2381.pdf> [consulté le 04/06/2019]

Audiovisuales Universidad Centroamericana José Simeón Cañas (AUCA) via YouTube, *Salvadoreños retornados: Comenzando un nuevo viaje en casa* [video], 27/12/2017, <https://www.youtube.com/watch?v=ctIT8XsPEBc> [consulté le 24/06/2019]

British Broadcasting Corporation (BBC) via El Diario NY, *Honduras, Guatemala y El Salvador: ¿cómo impacta el recorte de la ayuda de EEUU a Centroamérica ordenado por Trump?*, 04/04/2019, <https://eldiariony.com/2019/04/04/honduras-guatemala-y-el-salvador-como-impacta-el-recorte-de-la-ayuda-de-eeuu-a-centroamerica-ordenado-por-trump/> [consulté le 04/06/2019]

Cable News Network (CNN), *Torn from their families in the US, Salvadoran deportees return to a gang-ravaged homeland*, 07/06/2018, <https://edition.cnn.com/2018/06/07/americas/el-salvador-deportees-us-intl/index.html> [consulté le 12/04/2019]

Center for Migration Studies of New York (CMS), Cristosal, *Point of No Return: The Fear and Criminalization of Central American Refugees*, 20/06/2017, <http://cmsny.org/wp-content/uploads/2017/06/CMS-Cristosal-Report-final.pdf> [consulté le 12/04/2019]

Centro Presente, Alianza Americas & Lawyers' Committee for Civil Rights and Economic Justiced (LCR), *Tantamount to a death sentence : deported TPS recipients will experience extreme violence and poverty in Honduras and El Salvador*, 07/2018, <http://lawyersforcivilrights.org/wp-content/uploads/2018/08/Updated-TPS-Delegation-Report-July-2018.pdf> [consulté le 04/07/2019]

- Columbia Broadcasting System (CBS), *Deported from the U.S., now answering your calls*, 20/01/2019, <https://www.cbsnews.com/news/illegal-immigration-economy-call-centers-cbsn-originals/> [consulté le 12/04/2019]
- Comisión Española de Ayuda al Refugiado (CEAR), *Buscamos refugio*, 02/2019, https://www.cear.es/wp-content/uploads/2019/02/MARAS_VF.pdf [consulté le 31/05/2019]
- Comité international de la Croix-Rouge (CICR) via Reliefweb, *Informe anual Centroamérica 2019 El Salvador, Guatemala, Honduras y Nicaragua*, 26/05/2019, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CICR_Informe%20Anual%20Centroame%CC%81rica%202019.pdf [consulté le 04/06/2019]
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), *Rapport de la mission d'étude - Partie 1, Les gangs au Salvador et la situation des personnes témoins d'actes criminels et des d'Énonciateurs de la corruption*, 09/2016, <https://irb-cisr.gc.ca/fr/renseignements-pays/recherche/Pages/Salvador-2016P1.aspx> [consulté le 12/04/2019]
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), *El Salvador: Rapport de la mission d'étude - Partie 2, La situation des femmes victimes de violence et des minorités sexuelles au Salvador*, 09/2016, <https://irb-cisr.gc.ca/fr/renseignements-pays/recherche/Pages/Salvador-2016P2.aspx> [consulté le 12/04/2019]
- Congressional Research Service (CRS), *El Salvador: background and U.S. relations*, 11/2018, <https://fas.org/sqp/crs/row/R43616.pdf> [consulté le 07/06/2019]
- Consumer News and Business Channel (CNBC), *US to withhold hundreds of millions in Central America aid*, 17/06/2019, <https://www.cnbc.com/2019/06/17/us-to-withhold-hundreds-of-millions-in-aid-to-central-america.html> [consulté le 24/06/2019]
- Dirección General de Migración y Extranjería (DGME), *Cifras de retornos, Comparativo 2017-2018, Del 1 de enero al 20 de diciembre 2018*, 20/12/2018, <http://www.migracion.gob.sv/wp-content/uploads/2018/12/20.12.2018-02.jpg> [consulté le 21/06/2019]
- Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), *Políticas hacia emigrantes de América latina y el Caribe*, 10/2018, https://eulacfoundation.org/es/system/files/politicas_emigrantes_alc.pdf [consulté le 03/05/2019]
- Financial Times, *Donald Trump cuts off aid to three Central American states*, 17/06/2019, <https://www.ft.com/content/f3cd73d2-9135-11e9-aea1-2b1d33ac3271> [consulté le 24/06/2019]
- Fundaungo, *Una aproximación a las políticas de atención a los deportados en los países del Triángulo Norte de Centroamérica - El Salvador*, 12/2016, https://ilaipp.org/wp-content/uploads/2017/04/Doc_Deportados-El-Salvador-reducido.pdf [consulté le 06/06/2019]
- Fundaungo, *Personas migrantes retornadas, género y acceso a servicios sociales en El Salvador*, 06/2018, <https://www.fundaungo.org.sv/products/personas-migrantes-retornadas-genero-y-acceso-a-servicios-sociales-en-el-salvador/381> [consulté le 06/06/2019]
- Infosegura, *La seguridad ciudadana en El Salvador durante 2018, s.d.*, <https://www.infosegura.org/perfiles/el-salvador/> [consulté le 24/06/2019]
- Instituto Universitario de Opinión Pública (IUDOP) de la Universidad Centroamericana José Simeón Cañas (UCA), *Encuesta de opinión sobre el desplazamiento interno forzado por violencia y las medidas extraordinarias. Consulta de opinión pública de noviembre – diciembre 2018*, 01/2019, <http://www.uca.edu.sv/iudop/wp-content/uploads/INFORME-CRISTOSAL-COMPLETO.pdf> [consulté le 29/05/2019]
- Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), Cristosal, *The invisible majority. Returning to El Salvador. Signs of an internal displacement crisis*, 09/2018, http://www.internal-displacement.org/sites/default/files/inline-files/201809-idmc-el-salvador-case-study_3.pdf [consulté le 30/04/2019]
- International Crisis Group (ICG), *Política y violencia perpetua en El Salvador*, 19/12/2017, <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/064-el-salvador-s-politics-of-perpetual-violence-spanish.pdf> [consulté le 10/05/2019]

- International Crisis Group (ICG), *La "profecía autocumplida" de Trump sobre las pandillas*, 26/02/2018, <https://www.crisisgroup.org/es/latin-america-caribbean/central-america/el-salvador/la-profeca-autocumplida-de-trump-sobre-las-pandillas> [consulté le 28/05/2019]
- International Crisis Group (ICG), *Life under gang rule in El Salvador*, 26/11/2018, <https://www.crisisgroup.org/latin-america-caribbean/central-america/el-salvador/life-under-gang-rule-el-salvador> [consulté le 07/05/2019]
- Inter Press Service (IPS), *Deported Salvadoran women pin their hopes on poultry production*, 08/02/2019, http://www.ipsnews.net/2019/02/deported-salvadoran-women-pin-hopes-poultry-production/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=deported-salvadoran-women-pin-hopes-poultry-production [consulté le 12/04/2019]
- La Prensa Gráfica, *Estas son las razones para dejar El Salvador*, 12/11/2018, <https://www.laprensagrafica.com/elsalvador/Estas-son-las-razones-para-dejar-El-Salvador-20181111-0045.html> [consulté le 20/06/2019]
- Latin America Working Group (LAWG), *No Rights, No Dignity: Risks Facing Deported Migrants in Honduras and El Salvador*, 11/01/2018, <https://www.lawg.org/no-rights-no-dignity-risks-facing-deported-migrants-in-honduras-and-el-salvador/#> [consulté le 11/06/2019]
- Médecins sans frontières (MSF), *MSF Impulsion : Violence et migration en provenance d'Amérique centrale — pourquoi les gens cherchent-ils l'asile aux États-Unis ?*, 19/10/2018, <https://www.medecinsansfrontieres.ca/article/msf-impulsion-violence-et-migration-en-provenance-dam%C3%A9rique-centrale-%E2%80%94-pourquoi-les-gens> [consulté le 30/04/2019]
- Migration Policy Institute (MPI), *El Salvador: civil war, natural disasters, and gang violence drive migration*, 29/08/2018, <https://www.migrationpolicy.org/article/el-salvador-civil-war-natural-disasters-and-gang-violence-drive-migration> [consulté le 03/05/2019]
- Ministerio de Relaciones Exteriores de El Salvador, *Informe del estado de El Salvador a la Oficina del Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los derechos humanos sobre la aplicación de la resolución A/RES/68/179 sobre la protección de los migrantes*, 16/06/2014, <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/GA69thSession/ElSalvador.pdf> [consulté le 02/05/2019]
- National Broadcasting Company (NBC), *Trans woman killed in El Salvador after U.S. deportation, rights group says*, 21/02/2019, <https://www.nbcnews.com/feature/nbc-out/trans-woman-killed-el-salvador-after-u-s-deportation-rights-n973771> [consulté le 12/04/2019]
- Notimerica, *Una víctima de las maras centroamericanas: "Los que firman nuestra deportación, firman nuestra sentencia de muerte"*, 05/04/2019, <https://www.notimerica.com/sociedad/noticia-victima-maras-centroamericanas-firman-deportacion-firman-sentencia-muerte-20190405150658.html> [consulté le 03/05/2019]
- Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR), *Statement on the conclusion of the visit of the United Nations Special Rapporteur on the human rights of internally displaced persons, Cecilia Jimenez-Damary to El Salvador – 14 to 18 August 2017*, 18/08/2017, <https://www.ohchr.org/en/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21984&LangID=E> [consulté le 04/06/2019]
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), *OIM, OEA y ACNUR analizaron la atención y reinserción de migrantes retornados a El Salvador*, 07/01/2017, <https://rosan jose.iom.int/site/es/noticia/oim-oea-y-acnur-analizaron-la-atenci%C3%B3n-y-reinserci%C3%B3n-de-migrantes-retornados-el-salvador> [consulté le 11/06/2019]
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), *La OIM apoyará 70 emprendimientos de migrantes retornados a El Salvador*, 17/04/2018, <https://rosan jose.iom.int/site/es/noticia/la-oim-apoyar-70-emprendimientos-de-migrantes-retornados-el-salvador> [consulté le 24/06/2019]
- Refugees International, *Putting lives at risk : protection failures affecting Hondurans and Salvadorans deported from the United States and Mexico*, 02/2018, <https://static1.squarespace.com/static/506c8ea1e4b01d9450dd53f5/t/5a849f81c830250842098d87/1518641035445/Northern+Triangle+-+Refugees+International.pdf> [consulté le 23/05/2019]

- Refugee Law Initiative, Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *An atomised crisis. Reframing displacement caused by crime and violence in El Salvador*, 09/2018, <http://www.internal-displacement.org/sites/default/files/inline-files/201809-el-salvador-an-atomised-crisis-en.pdf> [consulté le 06/05/2019]
- Sistema de monitoreo desplazamiento forzado en el Triangulo Norte de Centroamérica, *Señales de una crisis. Desplazamiento forzado interno por violencia en El Salvador, Guatemala y Honduras, 2018*, 11/06/2019, <https://enfoca.org/web/wp-content/uploads/2019/06/Se%C3%B1ales-de-una-Crisis.-Desplazamiento-forzado-2018.pdf> [consulté le 24/06/2019]
- Tercera Información, "Maras. Ver, oír, callar", el corto que nos pone en la piel de las víctimas de las pandillas, 06/04/2019, <https://www.tercerainformacion.es/articulo/cultura/2019/04/06/maras-ver-oir-callar-el-corto-que-nos-pone-en-la-piel-de-las-victimas-de-las-pandillas> [consulté le 03/05/2019]
- The Dialogue, *Central American migration. Current changes and development implications*, 11/2018, <https://www.thedialogue.org/wp-content/uploads/2018/11/CA-Migration-Report-Current-Changes-and-Development-Opportunities1.pdf> [consulté le 18/06/2019]
- The Economist, *Donald Trump cuts off aid to Central America*, 04/04/2019, <https://www.economist.com/the-americas/2019/04/04/donald-trump-cuts-off-aid-to-central-america> [consulté le 04/06/2019]
- The Guardian, *Women deported by Trump face deadly welcome from street gangs in El Salvador*, 13/01/2018, <https://www.theguardian.com/global-development/2018/jan/13/el-salvador-women-deported-by-trump-face-deadly-welcome-street-gangs> [consulté le 04/06/2019]
- The New Yorker, *The Deportees Taking Our Calls*, 23/01/2017, <https://www.newyorker.com/magazine/2017/01/23/the-deportees-taking-our-calls> [consulté le 11/06/2019]
- The New York Times, *What's driving people from El Salvador to the U.S.? Gang Violence*, 06/02/2019, <https://nyti.ms/2UHUJy2> [consulté le 30/04/2019]
- The Sacramento Bee, *Gangs, violence, extortion: Gavin Newsom hears stories of deported Salvadorans*, 09/04/2019, <https://www.sacbee.com/news/politics-government/capitol-alert/article229006309.html> [consulté le 12/04/2019]
- Time, *Violence against women in El Salvador is driving them to suicide — or to the U.S. border*, 14/05/2019, <https://time.com/5582894/gender-violence-women-el-salvador/> [consulté le 24/06/2019]
- Tribunal Administrativo Migratorio (TAM), Ministerio de Gobernación y Policía Costa Rica, *Informe de país de origen. El Salvador*, 02/2019
- United Nations Children's Fund (UNICEF), *Los niños y niñas retornados a Centroamérica y México corren un mayor riesgo de sufrir violencias, estigma y privaciones (comunicado de prensa)*, 14/08/2018, <https://www.unicef.org/lac/comunicados-prensa/los-ni%C3%B1os-y-ni%C3%B1as-retornados-centroam%C3%A9rica-y-m%C3%A9xico-corren-un-mayor-riesgo-de> [consulté le 24/06/2019]
- United Nations Children's Fund (UNICEF), *Desarraigados en Centroamérica y México. Los niños migrantes y refugiados se enfrentan a un círculo vicioso de adversidad y peligro (reporte)*, 14/08/2019, <https://www.unicef.org/lac/media/3141/file/PDF%20Desarraigados%20en%20Centroam%C3%A9rica%20y%20M%C3%A9xico.pdf> [consulté le 24/06/2019]
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), *Eligibility guidelines for assessing the international protection needs of asylum-seekers from El Salvador*, 03/2016, <https://www.refworld.org/docid/56e706e94.html> [consulté le 29/04/2019]
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), *Expanding operations in Central America 2019*, 11/02/2019, <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/2019%20Expanding%20Operations%20in%20Central%20America%20%28February%202019%29.pdf> [consulté le 12/04/2019]
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), *Global trends. Forced displacement in 2018*, 20/06/2019, <https://www.unhcr.org/5d08d7ee7.pdf> [consulté le 21/06/2019]
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) via Comprehensive Refugee Response Framework (CRRF), *Marco Integral Regional para la Protección y Soluciones (MIRPS), Comprehensive regional protection and*

solutions framework for Central America and Mexico, Pillar 4: Opportunities for durable solutions. Protection Transfer Arrangement, 12/2018, <http://www.globalcrf.org/wp-content/uploads/2018/10/6.-PTA-dic18.pdf> [consulté le 06/06/2019]

United Nations Human Rights Council, *Report of the Special Rapporteur on the human rights of internally displaced persons on her visit to El Salvador*, 23/04/2018, https://www.ecoi.net/en/file/local/1435138/1930_1528972103_g1811664.pdf [consulté le 04/07/2019]

Voces Mesoamericanas, *Informe del monitoreo de derechos humanos del éxodo centroamericano en el Surest Mexicano : octubre 2018 - febrero 2019*, 04/2019, http://vocesmesoamericanas.org/wp-content/uploads/2019/05/InformeExodo_Final-web.pdf [consulté le 31/05/2019]

Washington Office on Latin America (WOLA), *Q&A : Analyzing Mexico's current migration and asylum policies*, 07/05/2019, <https://www.wola.org/analysis/qa-analyzing-mexicos-current-migration-and-asylum-policies/> [consulté le 04/06/2019]

Woodrow Wilson Center, *What if they return ? How El Salvador, Honduras and the United States could prepare for an effective reintegration of TPS beneficiaries*, 29/06/2019, https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/lap_olson_and_wachter.pdf [consulté le 04/07/2019]

World Politics Review (WPR), *Kicked out of the U.S., Salvadoran deportees are struggling simply to stay alive*, 09/10/2019, <https://www.worldpoliticsreview.com/articles/26302/kicked-out-of-the-u-s-salvadoran-deportees-are-struggling-simply-to-stay-alive> [consulté le 24/05/2019]

Sources consultées

Les contacts (tentatives de contact) avec ces personnes n'ont donné aucun résultat : Red Nacional de Emprendedores Retornados de El Salvador (Renaceres), Caritas El Salvador.